

Réunion des 28 et 29 janvier 2014

Présents

Claire AJOUIC	(CRIGE PACA)
Florence DÉCAUDIN	(CR NPC)
Vianney RICHARD	(Pays d'Auray)
Sandrine TOUS	(CRAIG)
Dominique MESTRESSAT CASSOU	(Agence d'Urba Lille métropole)
Marion LAQUERRE	(PIGMA)
Julien RAVENEL	(Agence d'urbanisme Caen métropole)
Jacques BOUFFIER	(Cerema - PCI AST)
Benoit GOURGAND	(Cerema - DTTV)
François SALGÉ	(DGALN)
Jean Yves DAUTRAIT	(DREAL RA)
Laure CHANDELIER	(PCI AST / DTer SO) – suivi projet MP
Hélène LAMBERT	(IGN suivi projet MP)
Sylvie GRAS	(IGN – cheffe de projet OCS GE IGN)
Sophie FOULARD	(IAU Idf)
Thierry TOUZET	(IGN)
Hélène DURAND	(Alisé géomatique)
Samuel ALLEAUME	(IRSTEA)
Korand ROLLAND	(SIRS)

Ordre du jour

Le 28 janvier 2014

- Ossature
- Retour expérience pilote MP
- Retour méthode traitement bâti IGN
- Proposition MCD et gestion de l'historique

Le 29 janvier 2014

- Définitions
- retour fiche intérêt OCS Ge

Point OSSATURE

Les retours sur l'ossature V2

- NPC : dans le cadre des réflexions locales l'IGN a fourni l'ossature sur toute la région. Florence Décaudin attend les retours des partenaires NPC pour faire un point avec l'IGN fin du mois de janvier.
- CRIGE PACA : bilan général, nouvelle version plutôt satisfaisante, plus homogène. Problème sur les zones rurale car il manque des réseaux. Intérêt de faire une ossature à géométrie variable (rattachement de réseaux à l'ossature en fonction de l'échelle de visualisation et d'utilisation) – élément partagé par SIG LR.
- IGN : le travail en MP place l'ossature comme une partition de production du territoire. L'ossature est livrée en une surface par arc et le reste du réseau

complémentaire est actuellement préparé de la même façon mais peut être saisi en surface libre.

- PIGMA : La nouvelle version de l'Ossature est plutôt satisfaisante et proche de ce qui existe actuellement en Aquitaine. Par rapport au niveau de densité d'une ossature, il est important de réfléchir à la question en se basant sur les objectifs d'une OCS et non sur ceux d'une base de données vecteur sur les réseaux qui existe par ailleurs. Ainsi, dans le cas d'une ossature peu dense chaque territoire peut augmenter sa densité dans les postes de réseau concernés alors que l'inverse est impossible (retour identique à CRIGE PACA et SIG LR).
- IAU IDF : difficile d'intégrer l'ossature en tant que telle car double la surface d'occupation affectée aux réseaux. Demande de production de différents niveaux d'ossature mais, à l'inverse des autres IDG, pour éviter de devoir intégrer tous les éléments. Attention également à la problématique des réseaux ferrés. Problème également des espaces entre l'ossature réseau et les bords d'immeubles.

Lille métropole envisage de retailler les polygones de son OCS afin de coller au mieux à l'intégration de l'ossature puis une requalification des polygones restant notamment sur les espaces associés. L'IAU IDF est sur la même problématique, sur la même conclusion de nécessité de retailler les polygones mais sans pour autant avoir les moyens de le faire.

Problématique des trottoirs : En effet l'ossature proposée par l'IGN ne permet pas couvrir l'ensemble de la chaussée + trottoirs associés.

Concernant l'intégration de l'ossature pour les OCS existantes le problème peut être réglé en retaillant les polygones. Attention toutefois à l'impact que peut avoir cette manipulation sur le nombre de polygones, sur la taille des polygones et les surfaces (voir cas IAU IDF).

L'IGN propose d'intégrer les remarques suite à une première livraison pour générer le bon niveau d'importance des réseaux.

Après une présentation concernant les traitements des réseaux et des croisements (ossature/ossature, ossature/réseaux, réseaux/autre) des règles de construction de l'ossature sont adoptées.

Règles concernant l'ossature :

- L'ossature est prioritaire sur tout (Les tunnels n'influent pas sur l'ossature.)
- Pour les autres éléments c'est toujours l'élément vu du dessus qui est prioritaire dans le respect des UMI.
- L'ossature nationale correspond à la V2 (réseaux d'importance 3), avec la nécessité de faire un aller-retour avec le territoire concerné pour valider la bonne prise en compte des réseaux de niveau 3.
- L'ossature pourra être densifiée au niveau local. Le MCD répond à ce besoin.
- L'ossature se base sur la chaussée roulante des réseaux d'importance 3 pour l'IGN et par conséquent ne représente pas la totalité des réseaux constituant l'OCS GE (donc n'est pas suffisante à l'élaboration de calcul sur les réseaux).
- Attention à bien discriminer les espaces associés (US411, ajout de classes)
- Le critère d'entrée pour constituer l'ossature est bien le niveau d'importance quelles que soient les variations de largeur.
- Tout espace, encerclé par une ossature et inférieur aux UMI, est intégré à l'ossature.

- Tout espace non encadré, donc ouvert au moins sur un côté, ne doit pas être rattaché à l'ossature.

Tests restant à faire

Faire un test de livraison de l'ossature en modèle fusionné (réfléchir au découpage opportun) et faire un test de mise à jour.

Retour expérience pilote MP

(présentation à récupérer)

Présentation du « Cerema – PCI AST » sur le projet OCS GE MP. Plus de renseignements sur le site de la DREAL:

<http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/production-d-une-couche-d-r3689.html>

À noter qu'une des finalités de production du « Cerema – PCI AST » dans le cadre de son AMO pour la DREAL MP est la production d'un guide utilisateur sur « Quelle utilisation de l'OCS Ge pour quelle réponse ? ».

Sylvie Gras fait remonter que l'IGN va différencier les usages bâtis (US 2, 3 et 5) lorsque ses sources le permettent facilement, donc pas de façon exhaustive, juste afin de ne pas perdre cette information jugée importante

Laure Chandelier réaffirme l'importance de différencier des usages bâtis (US 2, 3 et 5). C'est un des points que le groupe fait remonter régulièrement. C'est également une demande du COMOR IGN du projet OCS Ge.

Le GT national insiste de nouveau sur l'importance de différencier les US 2, 3 et 5 dans le cadre d'une production OCS Ge afin de répondre au mieux aux besoins.

En dehors des questions sur le bâti (seuil de détection et enveloppe, en cours d'évaluation par le groupe), les utilisateurs en Midi-Pyrénées attirent l'attention sur l'importance de la distinction terres arables et prairies ainsi que sur la nécessité de pouvoir identifier la forêt au sens de la définition internationale (ce qui n'est pas le cas actuellement dans la base de données).

Concernant le contrôle qualité de la base de donnée OCS Ge sur MP, il n'y a pas, pour l'instant, de contrôle de la qualité du produit lui-même par les partenaires en MP. Le travail d'évaluation porte sur la qualité « externe » du produit, c'est-à-dire sa capacité à répondre aux besoins des utilisateurs. Les erreurs relevées lors de l'examen de la couche seront cependant capitalisées et transmises à l'IGN.

Le coût total du projet MP est de 1,1 millions HT sur la base des 45 000 km². Cette estimation prend en compte les expérimentations de méthode, l'acquisition de données (images Pléiades par exemple) et la production de la base OCS sur la région Midi Pyrénées avec comme profondeur sémantique « le socle » défini par l'IGN.

PIGMA s'interroge en séance sur l'opportunité de mener une réflexion économique sur le coût de production de l'OCS GE, lorsqu'il sera finalisé, par rapport aux coûts de production classique.

Présentation des jeux tests sur deux communes.

L'ensemble des tests proposés par l'IGN sont disponibles ici : <http://professionnels.ign.fr/ocsge>

Sur ces jeux tests il faut noter que le traitement des bâtis fait l'objet du point suivant et que la limite entre les espaces US235 et le reste est obtenu par photo interprétation.

Pour rappel, l'intérêt pour les utilisateurs est de savoir quelle est l'évolution du territoire et comment on suit la consommation des espaces NAF.

Retour méthodes traitement du bâti

Un document d'explication des deux méthodes ainsi que des jeux tests sont disponibles ici: <http://professionnels.ign.fr/ocsge>

Compte tenu de l'ancienneté de la BD TOPO, l'IGN a travaillé sur la mise à jour du bâti avec une « orthophoto technique » de la dernière campagne de vol (pour le département 65 les nouveaux bâtiments mis à jour représentent 6 à 8% de bâtiments en plus et 3% en plus de la surface couverte)

La région NPC ainsi que l'agence d'urbanisme de Lille métropole ont produit un document pour comprendre l'impact des deux méthodes sur la prise en compte des bâtiments.

Les chiffres produits et les différences de prise en compte des bâtiments penchent plutôt vers la méthode 2 qui propose le seuil de prise en compte des bâtiments à 50m au moins retenus et l'enveloppe minimale d'influence du bâtiment à 200m².

Récupérer la présentation NPC

On peut noter que les éléments de méthode proposés ici sont difficilement discutables (au sens débat technique) par les membres du groupe pour trois raisons principales :

- les bâtiments comme éléments CS1111 n'ont jamais été traité de la sorte en OCS (d'où un manque de recul sur la méthode proposée)? (PIGMA rappelle à ce sujet que l'objectif principal de l'OCS est de quantifier la consommation des espaces NAF)
- Quel impact de l'une ou l'autre méthode sur le nombre de polygones générés et sur leur taille (au regard de l'UMI)?;
- Quelle gestion de l'historique des bâtiments ?

Par conséquent le groupe propose la mise en place de tests croisés sur une zone de MP. Les tests sont et se déroulent de la manière suivante:

- **Tests IGN sur l'historique des bâtiments pour mesurer les évolutions (objectif suivi chiffres ScoT);**

Sur commune test de Midi Pyrénées (zone d'Aureilhan)

- **Production OCS 4 dimensions par Alisé géomatique et SIRS;**
- **Production OCS télédétection par Cerema/PCI AST sur même zone;**
- **L'IGN fournit le lot de données (ossature, RGE, Ortho infra/ortho, RPG)**
- **Le test bâti se fait sur 50*200 / 10 m entre bâtiments ne bouge pas.**
- **Le Cerema/DTTV propose les 4 dimensions à traiter**

Restitution des tests pour fin première quinzaine de Mars.

Lors de la restitution des tests attention à bien faire attention à pas mélanger les tests géométriques (forme) et statistiques (chiffres produits).

MCD et gestion de l'historique

Présentation Cerema/DTTV

Questions posées :

Quel modèle (MOS ou OCS / partition constante ou non) ?

Quelle gestion de l'historique ? (une table par version ou une table d'évolution qui accompagne la base)

IAU IDF et agence d'urbanisme de Lille confirme que la structure actuelle de leur MOS se limite de fait par le nombre de dates (historique de 8 dates)

Dans les propositions de MCD il faut se poser la question de l'usage et de la complexité de gestion de la base pour répondre simplement aux questions.

Regarder les préconisations de gestion de l'historique dans INSPIRE et l'exemple de la gestion de l'historique par la DGFIP pour les fichiers fonciers.

Voir si Cerema/DTTV/GNSI peut faire des tests sur la gestion de base avec plusieurs millésimes (ex IAU ou Lille métropole) – Tester le questionnement entre millésime et occupation.

Thierry Touzet présente les conclusions du rapport d'un stage sur la gestion de l'historique (diffusion sur demande par mail).

L'IGN utilise pour sa BD-Uni, 3 tables. 1 base, 1 table de réconciliation (événement) et 1 table de vie de l'objet.

La conclusion de l'étude est qu'une bonne gestion de l'historique fonctionne avec 6 tables (actuelle, historique, événements, évolution, extraction, réconciliation)

FS fait les remarques suivantes : la modélisation CNIG et COVADIS par d'un modèle riche et orienté objet et après une implémentation est proposée (dépendante de l'environnement informatique). Les modèles qui paraissent complexes ne doivent pas faire peur car un certain nombre d'attributs sont automatisables et donc ne produisent pas de surcoût. Par contre l'attribut date de l'élément peut également présenter un intérêt fort (pour l'OCS ?)

La DGALN va lancer une étude sur la gestion de l'historique dans le cadre des fichiers fonciers.

Le changement de modèle (de simple à complexe) entraîne forcément un changement de pratique pour les utilisateurs (post traitement). Par contre la contrainte d'usage est double:

- Quelle différence d'occupation des sols entre deux millésime ?
- Quelle OCS en telle année ?

De 3 à 10% de changement entre millésime.

Il n'y a pas de contrainte sur des propositions de modèles.

Travail nomenclature

le travail sur les définitions s'est déroulé en 2 groupes. Un groupe sur l'urbain et un groupe sur le naturel et l'agricole.

Il ressort de ce travail les grandes lignes suivantes:

Travail groupe Naturel et forestier

UMI, qu'est ce que l'on fait de la zone que l'on néglige. On la raccroche comment ? (en nomenclature macro ou au périmètre voisin (quelque soit la nomenclature).

Comment gérer la zone d'estran ? Cette zone pourrait faire partie de l'ossature (à suivre)

Falaise : NPC doit vérifier la largeur de ses polygones falaise.

Travail groupe Bâti :

Revoir toutes les UMI du bâti (vers 50m²/200 m² si cela est validé).

Bien préciser que l'ensemble des seuils doit être pris en compte pour saisir le polygone (condition de « et » et non « ou »)

Pour les bâtis : distinguer le seuil minimal de considération des bâtis à 50m² (de prise en compte) et l'unité minimale d'intérêt à 200m²

Dans les dimensions « morphologie » et « caractéristique », il y a des niveaux qui n'ont pas vocation à être utilisés, ce qui ne semble pas être dans l'esprit d'une nomenclature emboîtable, où tous les niveaux définissent l'espace.

Réfléchir à une identification des postes de morphologie et de caractéristiques uniquement en fonction de l'intérêt qu'ils présentent pour remplir la nomenclature (ex : sans doute pas besoin de urbain continu et discontinu mais besoin des 6 classes en dessous, certains termes semblent inappropriés au regard de ce qu'ils semblent recouvrir « aéré »).

Sur les hauteurs de bâtiments (dimension morphologie) des propositions d'intervalles (petits, moyens et grands) ont été faites.

Les seuils numériques sont définis par rapport à une « surface de référence », il conviendrait de définir ce qu'est cette surface de référence.

Attention à la description des « autres formations boisées » (cordons) qui sont de l'ordre de la morphologie.

Le groupe de travail confirme que l'enveloppe bâti est un nouvel élément de l'OCS (par rapport aux pratiques classiques) et insiste sur la nécessité de bien définir son rôle.

Fiche intérêt OCS Ge

Pas le temps de traiter du sujet.

Prochaine réunion

Jeudi 27 mars (Paris)